

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |  |                            |  |
|---------------------------------------|--|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | CPS 015 CUFT CP TURBOKRETE PART B  | <b>Date de Révision:</b>   | 2/21/2019  |
| <b>Product Identifier:</b>            | 253747   | <b>Société/Entreprise:</b> | 10/8/2018  |
| <b>Caractérisation chimique:</b>      | TurboKrete Part B  |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires  |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700   |                            |  |

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit



### Mention d'avertissement

Danger

### Dangers spécifiques

50% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

### MENTIONS DE DANGER SGH

|   |      |   |
|---|------|---|
| Toxicité reproductive, catégorie 1B                 | H360 | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .                           |
| STOT, exposition simple, catégorie 3, RT1           | H335 | Peut irriter les voies respiratoires.                             |
| Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4         | H302 | Nocif en cas d'ingestion.   |
| Toxicité aiguë, par absorption cutanée, catégorie 3 | H311 | Toxique par contact cutané.                                       |
| Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 2         | H330 | Mortel par inhalation.  |
| Corrosion dermique, catégorie 1B                    | H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| Allergène cutané, catégorie 1                       | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.                              |

### SGH étiqueter les conseils de prudence

|           |  |
|-----------|--|
| P201      | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P280      | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  |
| P405      | Garder sous clef.  |
| P501      | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.         |
| P271      | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.   |

|                |  |
|----------------|--|
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P403+P233      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P264           | Se laver les mains soigneusement après manipulation.   |
| P301+P312      | EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.   |
| P321           | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  |
| P361+P364      | Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  |
| P260           | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.   |
| P285           | Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.   |
| P320           | Un traitement spécifique est urgent (voir sur cette étiquette).  |
| P310           | Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  |
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.   |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P272           | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  |
| P333+P313      | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.   |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

|      |   |
|------|---|
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.     |

### 3. Composition / Information On Ingredients

**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>                   | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%<br/>Range</u> | <u>Symbols GHS</u>    | <u>Phrases GHS</u>   |
|---------------------------------------|---------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| Triéthylentétramine                   | 112-24-3      | 50-75                 | GHS05-GHS06           | H311-314-317         |
| 1,2-Ethanediamine, N1-(2-aminoethyl)- | 111-40-0      | 25-50                 | GHS05-GHS06           | H302-311-314-317-330 |
| 2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane      | 80-05-7       | 25-50                 | GHS05-GHS07-<br>GHS08 | H317-318-332-335-360 |

### 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Si la personne a été exposée aux vapeurs, rincer les yeux à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation. Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Évacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisés conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche de déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO<sub>3</sub>). Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventilé. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**Entreposage :** Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Exposition Controls / Personal Protection

| Nom chimique                          | N° CAS   | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---------------------------------------|----------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Triéthylentétramine                   | 112-24-3 | 55.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| 1,2-Ethanediamine, N1-(2-aminoethyl)- | 111-40-0 | 30.0                 | 1 ppm         | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| 2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl) propane     | 80-05-7  | 30.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                       | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur :</b>                      | Amine                         | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 1.010                         | <b>pH:</b>                                  | N.A           |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Pue                           | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 1.1 - 6.5     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 200 - 277                     | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 103           |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter le contact avec les métaux.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La flamme produit l'irritation. La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement. La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié. Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Nocif si inhalé. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée. Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Les effets de la surexposition peuvent inclure une irritation du nez, de la gorge et du tube digestif de même que des signes de troubles du système nerveux (par ex. maux de tête, somnolence, perte de coordination et fatigue). La surexposition prolongée ou répétée peut causer des lésions pulmonaires. 315 <undefined>

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>                   | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|---------------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 112-24-3      | Triéthylentétramine                   | 2500 mg/kg Rat             | 550 mg/kg Rabbit             | N.E.               |
| 111-40-0      | 1,2-Ethanediamine, N1-(2-aminoethyl)- | 1080 mg/kg Rat             | 672 mg/kg Rabbit             | 0.3 mg/l Rat       |
| 80-05-7       | 2,2-Bis(4-hydroxy)phényl)propane      | 3300 mg/kg Rat             | 3577 mg/kg Rabbit            | 2100 mg/L          |

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts. 774 <undefined>

## 14. Informations relatives au transport

|                            | <u>National (USDOT)</u>                    | <u>International (IMDG)</u>         | <u>Aérien (IATA)</u>                | <u>TDG (Canada) -<br/>FRENCH</u>           |
|----------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>UN Number:</b>          | N.A  | 3066                                | 3066                                | N.A  |
| <b>Nom UN::</b>            | Peindre les produits en quantités limitées | Produit de la famille des peintures | Produit de la famille des peintures | Peindre les produits en quantités limitées |
| <b>Classe de danger :</b>  | N.A  | 8                                   | 8                                   | N.A  |
| <b>Groupe d'emballage:</b> | N.A  | II                                  | II                                  | N.A  |
| <b>Quantité Limitée:</b>   | Oui  | Oui                                 | Non                                 | Oui  |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Acute Toxicity (any route of exposure), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u>              | <u>N° CAS</u> |
|----------------------------------|---------------|
| 2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane | 80-05-7       |

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

### Réglementations des états américains : comme suit:

#### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

**WARNING:** Reproductive Harm - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**16. Autres informations****Evaluations HMIS****Santé:** 2\* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X**Classements NFPA****Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité** 0**Volatile Organic Compounds** 0 g/L**CE DATE DE RÉVISION:** 2/21/2019

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Revision Description Changed  
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
01 - Identification  
02 - Hazard Identification  
03 - Composition/Information on Ingredients  
09 - Physical & Chemical Properties  
15 - Regulatory Information  
16 - Other Information  
Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |   |                            |  |
|---------------------------------------|---|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | CPS 14.875 LB CP TurboKrete-Aggregate   | <b>Date de Révision:</b>   | 10/8/2018  |
| <b>Product Identifier:</b>            | 253748  | <b>Société/Entreprise:</b> | 9/21/2018  |
| <b>Caractérisation chimique:</b>      | Topcoat/TurboKrete Epoxy Part C   |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA  | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
|                                       | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada<br>Emergency Phone: 800-387-3625 |                            |  |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires   |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700  |                            |  |

## 2. Identification des dangers

Classement de la  
Préparation

Symboles du produit



**Mention d'avertissement**

Danger

**Dangers spécifiques**

86% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

**MENTIONS DE DANGER SGH**

Cancérogénicité, catégorie 1A

H350

Peut provoquer le cancer.

STOT, exposition répétée, catégorie 1

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**SGH étiqueter les conseils de prudence**

|           |  |
|-----------|--|
| P201      | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P280      | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  |
| P405      | Garder sous clef.  |
| P501      | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.         |
| P260      | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.                                   |
| P264      | Se laver les mains soigneusement après manipulation.   |
| P314      | Consulter un médecin en cas de malaise.  |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**3. Composition / Information On Ingredients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---------------------|---------------|-------------|--------------------|--------------------|
| Quartz              | 14808-60-7    | 86          | GHS08              | H350-372           |

**4. Premiers secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

**6. Mesures en cas de dispersion accidentelle**

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermés. Balayer doucement afin d'éviter la formation d'un nuage de poussière.

**7. Manipulation et stockage**

**MANIPULATION:** Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

**8. Exposure Controls / Personal Protection**

| Nom chimique | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|--------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Quartz       | 14808-60-7 | 90.0                 | 0.025 mg/m3   | N.E.           | 50 µg/m3     | N.E.             |

Protection individuelle



**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux (ou des lunettes enveloppantes) et d'un écran facial. Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Particulate Solid             | <b>Etat Physique:</b>                       | Solide        |
| <b>Odeur :</b>                      | Comme un solvant              | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 2.646                         | <b>pH:</b>                                  | N.A           |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | aucun                         | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | N.A - N.A     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | Not Determined                | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 537           |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Aucune information.

**INCOMPATIBILITÉ:** Ne s'applique pas à ce produit. Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, chlore, acide chlorhydrique, cyanure possible et MDI. La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Faible risque d'ingestion prévu.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Aucune information.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë**

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|---------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 14808-60-7    | Quartz              | 6000 mg/kg                 | N.E.                         | N.E.               |

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

|                            | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) -<br/>FRENCH</u> |
|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------|
| <b>UN Number:</b>          | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| <b>Nom UN::</b>            | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé                   |
| <b>Classe de danger :</b>  | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| <b>Groupe d'emballage:</b> | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| <b>Quantité Limitée:</b>   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                              |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

### Réglementations des états américains : comme suit:

#### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

**WARNING:** AVERTISSEMENT: Cancer - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**16. Autres informations****Evaluations HMIS****Santé:** 2\*    **Inflammabilité:** 0    **Risque physique:** 0    **Protection individuelle:** X**Classements NFPA****Santé:** 2    **Inflammabilité:** 0    **Instabilité** 0**Volatile Organic Compounds** 0 g/L**CE DATE DE RÉVISION:** 10/8/2018**MOTIF DE LA RÉVISION:** Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
15 - Regulatory Information

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |   |                            |  |
|---------------------------------------|---|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | CPS 015 CUFT CP TURBOKRETE PART A   | <b>Date de Révision:</b>   | 2/7/2019   |
| <b>Product Identifier:</b>            | 253744  | <b>Société/Entreprise:</b> | 2/7/2019   |
| <b>Caractérisation chimique:</b>      | Topcoat/TurboKrete Epoxy Part A   |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA  | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
|                                       | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada<br>Emergency Phone: 800-387-3625 |                            |  |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires   |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700  |                            |  |

## 2. Identification des dangers

**Classement de la Préparation**

**Symboles du produit**



**Mention d'avertissement**

Attention

**Dangers spécifiques**

9% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

### MENTIONS DE DANGER SGH

|   |      |  |
|---|------|--|
| Eye Irritation, category 2A               | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| STOT, exposition simple, catégorie 3, RT1 | H335 | Peut irriter les voies respiratoires.    |
| Irritation de la peau, catégorie 2        | H315 | Provoque une irritation cutanée.         |
| Allergène cutané, catégorie 1             | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.     |

### SGH étiqueter les conseils de prudence

|           |  |
|-----------|--|
| P261      | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.                                |
| P264      | Se laver les mains soigneusement après manipulation.   |
| P271      | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.   |
| P272      | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.                            |
| P280      | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.                                     |

|                |  |
|----------------|--|
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P312           | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  |
| P321           | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  |
| P332+P313      | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.   |
| P333+P313      | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.   |
| P337+P313      | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.   |
| P362+P364      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.   |
| P403+P233      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P405           | Garder sous clef.  |
| P501           | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.   |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**3. Composition / Information On Ingredients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>         | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|-----------------------------|---------------|-------------|--------------------|--------------------|
| Résine Époxyde              | 25085-99-8    | 74          | GHS07              | H315-317-319-335   |
| Alcool Benzylque            | 100-51-6      | 16          | GHS07              | H302-312-320-332   |
| Hexanediol diacrylate, 1,6- | 13048-33-4    | 8.1         | GHS07              | H315-317-319       |
| Dioxyde de Titane           | 13463-67-7    | 1.1         | Not Available      | Not Available      |
| Résine Époxy Bisphénol A    | 25068-38-6    | 0.1         | GHS07              | H315-317-319-335   |

**4. Premiers secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermés. Liquide et vapeurs combustibles. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés. Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventilé. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protégés en conséquence.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique                | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|-----------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Résine Époxyde              | 25085-99-8 | 75.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Alcool Benzylrique          | 100-51-6   | 20.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Hexanediol diacrylate, 1,6- | 13048-33-4 | 10.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Dioxyde de Titane           | 13463-67-7 | 5.0                  | 10 mg/m3      | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Résine Époxy Bisphénol A    | 25068-38-6 | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                       | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur :</b>                      | Characteristic                | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 1.138                         | <b>pH:</b>                                  | N.A           |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Pue                           | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 1.3 - 13.0    |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 200 - 537                     | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 101           |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Eviter les températures supérieures à 49°C (120°F).

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement. La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la reexposition à la substance. Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes. Peut causer une sensibilisation. Peut provoquer une réaction allergique. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du dioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>         | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 25085-99-8    | Résine Époxyde              | >5000                      | >20000                       | >20                |
| 100-51-6      | Alcool Benzylrique          | 1230 mg/kg Rat             | 2000 mg/kg Rabbit            | 11 mg/L Rat        |
| 13048-33-4    | Hexanediol diacrylate, 1,6- | 5000 mg/kg Rat             | 3600 mg/kg Rabbit            | N.E.               |
| 13463-67-7    | Dioxyde de Titane           | >10000 mg/kg Rat           | 2500 mg/kg                   | N.E.               |
| 25068-38-6    | Résine Époxy Bisphénol A    | 11400 mg/kg Rat            | >5000                        | 25 g/L             |

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

### 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

### 14. Informations relatives au transport

|                     | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) -<br/>FRENCH</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------------|
| UN Number:          | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| Nom UN::            | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé                   |
| Classe de danger :  | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| Groupe d'emballage: | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                              |
| Quantité Limitée:   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                              |

### 15. Informations réglementaires

#### Réglementations fédérales américaines:

##### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

##### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

##### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

#### Réglementations des états américains : comme suit:

##### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

**WARNING:** Cancer and Reproductive Harm - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).



**16. Autres informations****Evaluations HMIS****Santé:** 2\*    **Inflammabilité:** 1    **Risque physique:** 0    **Protection individuelle:** X**Classements NFPA****Santé:** 2    **Inflammabilité:** 1    **Instabilité** 0**Volatile Organic Compounds** 46 g/L**CE DATE DE RÉVISION:** 2/7/2019**MOTIF DE LA RÉVISION:** Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
14 - Transport Information

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.